

## **PATRIMOINES DU SUD N°4**

### **numéro spécial**

### **Appel à contributions**

LES MARBRES DU MIDI :

DE LA CARRIÈRE À L'ŒUVRE D'ART

L'inventaire du patrimoine industriel, achevé sur le département de l'Aude, et dernièrement sur celui de l'Hérault, a intégré à l'enquête plusieurs carrières de marbres et ateliers de marbrerie. Cet objet d'étude s'est révélé protéiforme et la seule approche développée dans ce cadre n'a pas permis d'en rendre compte pleinement. Il est notamment apparu que le sujet se prêtait à l'interdisciplinarité. Dans cette perspective, la revue *Patrimoines du sud* propose un numéro spécial sur le marbre afin de présenter l'actualité de la recherche sur les marbres du Midi.

La publication sur les marbres et marbreries du Jura, parue en 1997, suivie d'un colloque sur les marbres en Franche-Comté, tenu à Besançon en 1999, marquent un jalon dans la connaissance des sites d'extraction et du travail du marbre. Qu'en est-il pour les marbres exploités du sud du Massif central au massif pyrénéen ? Cette région, qui compte de nombreux gisements, du marbre noir de Laurens (Hérault) au marbre vert d'Estours (Ariège), ne bénéficie pas à ce jour d'une synthèse équivalente. Les initiatives sont pourtant multiples et novatrices, mais trop souvent isolées et confidentielles, l'Observatoire sur les Pierres du Patrimoine Historique du Sud de la France (PierreSud) faisant exception. Les travaux menés ces dernières années ont pourtant amélioré l'identification des gisements, et par conséquent la connaissance de la provenance des matériaux utilisés dans les chantiers de construction. Ils ont mis en valeur des ensembles architecturaux et mobiliers exceptionnels, telle la tribune de Serrabona (Pyrénées-Orientales). Des mesures de conservation émergent également : les premières carrières de marbre protégées en France sont celles de Caunes-Minervois (Aude), inscrites au titre des Monuments historiques en 2006.

Alors qu'il existe une volonté de relancer l'industrie du marbre, comme en témoigne la réouverture d'une carrière à Saint-Pons-de-Thomières (Hérault) en 2009, la fusion des sociétés d'exploitation aboutit dans le même moment à la fermeture de certains sites. Dans ce contexte, deux volontés semblent s'affirmer,

celle de maintenir une activité économique et celle de patrimonialiser un paysage et des savoir-faire. Les enjeux en présence sont-ils incompatibles ? La revue *Patrimoines du sud* souhaite inscrire ce numéro spécial dans cette dialectique. Une des réponses peut être apportée par l'utilisation du marbre dans la construction contemporaine comme la restauration du patrimoine. Mais les exemples sont multiples et doivent nourrir la réflexion sur le devenir de ce matériau de construction et d'ornementation.

Plusieurs thèmes sont attendus, sans ambition d'exhaustivité :

- La connaissance du matériau : analyses pétrographique et pétrophysique, techniques de restauration, études des circuits de production et de commercialisation ;
- La connaissance des techniques d'extraction : études des outils, des machines et des savoir-faire ;
- La mise en œuvre des marbres : études d'un ensemble architectural, études d'un ensemble mobilier ;
- Les carrières, les tailleurs et les maçons : études portant sur les circulations des techniciens, monographies d'un groupe ou d'un individu ;
- La patrimonialisation du marbre : projets ou réalisations muséographiques, exemples de mise en réseau, exemples de circuits touristiques, approches artistiques autour du marbre.

### **Modalités de soumission :**

Le présent appel à contributions est publié le **15 février 2016**. Il s'adresse aux étudiants chercheurs, aux chercheurs (géologues, historiens, historiens de l'art, archéologues, ethnologues...), aux professionnels du patrimoine (conservateurs, restaurateurs, animateurs du patrimoine...) et aux associations.

Le territoire de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées est le périmètre d'investigation de la revue *Patrimoines du Sud* mais les approches comparées sont les bienvenues. Il n'y a pas de limites chronologiques imposées.

A côté d'articles de fond (sans limites de caractères), place est faite à des *Varia*, courts textes visant à : faire la critique d'ouvrages récents, donner un éclairage sur une découverte, alerter sur un sujet pouvant intéresser d'autres chercheurs pour leurs propres travaux, publier un document d'archives original, etc. (pas plus de 15 000 caractères espaces compris).

Il est à noter que les auteurs peuvent bénéficier de l'aide d'un photographe professionnel et d'une cartographe.

Les propositions de contribution (articles et *Varia*) devront être adressées avant le **15 mars 2016**. Le projet d'article devra être exposé en une page maximum, comporter un titre provisoire ainsi qu'une ébauche de plan. Il sera non signé. Le projet sera soumis au comité scientifique de façon anonyme. ***Patrimoines du sud* ne publie que des contributions inédites.**

Les propositions sont à envoyer aux adresses suivantes :

- [caliste.lisa@cr-languedocroussillon.fr](mailto:caliste.lisa@cr-languedocroussillon.fr)

- [geraldine.mallet@univ-montp3.fr](mailto:geraldine.mallet@univ-montp3.fr)

Les auteurs retenus par le comité scientifique devront rendre leur article avant le **15 juin 2016, délai de rigueur.**

Le numéro 4 de *Patrimoines du Sud* paraîtra en **août 2016.**

Pour plus d'informations <http://inventaire-patrimoine-culturel.cr-languedocroussillon.fr/inventaire/faces/homeInBook.xhtml>